

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1840

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 413 de Mme Autain

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« lorsque »

le mot :

« quand ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement de précision vise à appuyer et soutenir l'amendement 413 du groupe de la France Insoumise visant à proposer une réelle garantie du maintien du pouvoir d'achat des retraités.